

Agence bancaire à Maisons-Alfort (94)

Résultats de l'enquête suite à la fermeture des bureaux en juin 2013 (document à l'usage des salariés et des clients)

Céline Legout, Julien Brière, Nicolas Buckenmeier, Jeanne Batbedat, Robert Garnier
Institut de veille sanitaire (InVS)

RAPPEL DU CONTEXTE

Le 28 mai 2013, cinq agents d'une agence bancaire à Maisons-Alfort (94) ont présenté de façon soudaine des symptômes irritatifs et respiratoires alors qu'ils travaillaient depuis quelques minutes dans l'agence. Les pompiers, notant une odeur suspecte, ont fait évacuer les locaux.

Quelques jours après, les salariés venus récupérer des dossiers ont présenté à nouveau les mêmes symptômes. Au cours de l'été, 8 autres personnes réunies dans les locaux ont été également incommodées.

Afin de protéger les salariés et les clients, la direction a demandé une analyse d'air dans les locaux et sollicité l'avis d'experts (Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France (Cramif), (Apave, Centre antipoison et de toxicovigilance (CAPTV) de Paris).

Le 28 août, la médecine du travail a signalé cet incident à l'Agence régionale de santé (ARS) d'Ile-de-France qui a proposé d'entreprendre une enquête, avec l'aide de l'Institut de veille sanitaire (InVS). L'équipe chargée de l'enquête était constituée d'un médecin, de 2 ingénieurs et de 2 épidémiologistes.

OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

1 - Recenser toutes les personnes ayant développé des symptômes entre le 28 mai au 28 août, et décrire les symptômes.

2 - Rechercher et agir sur la(les) cause(s) possible(s) de ces symptômes.

MOMENTS CLÉS DE L'ENQUÊTE (SEPT - DEC 2013)

- Visite des locaux par l'équipe chargée de l'enquête.
- Mise en place d'un questionnaire médical pour les riverains et les salariés de l'agence (collaboration entre le médecin de l'ARS et le service de médecine du travail).
- Analyse de toutes les pistes évoquées par les agents et les experts : incidents techniques, travaux récents, produits d'entretien utilisés, ventilation, évènement inhabituel dans le voisinage...
- Analyse d'air dans les locaux.
- Collaboration avec de nombreux experts dont le Centre antipoison et de toxicovigilance (CAP-TV) de Paris.
- Présentation des résultats de l'enquête aux personnels de l'agence le 7 janvier 2014.

FIGURE 1

Les deux temps forts de l'enquête : le questionnaire médical, les analyses d'air dans les locaux



Source : Fotolia.

RÉSULTATS

Les salariés de l'agence mais aussi des riverains ont été incommodés...

- 7 personnes ont eu des symptômes le 28 mai et les jours suivants : les 5 salariés de l'agence et 2 riverains situés à proximité de l'agence.
- Les salariés, comme les pompiers, ont senti une odeur piquante dans les locaux.
- Les symptômes étaient irritatifs et respiratoires : picotement de la gorge, gêne respiratoire, extinction de voix et des signes généraux : fatigue, maux de tête...
- Cinq personnes ont consulté leur médecin traitant ou à l'hôpital. Une personne a été hospitalisée pour examens.

Les travaux de peinture sont à l'origine de l'incident

Les travaux de peinture des bureaux n° 2, 4 et 5, réalisés la veille de l'incident, apparaissent comme la source des symptômes car :

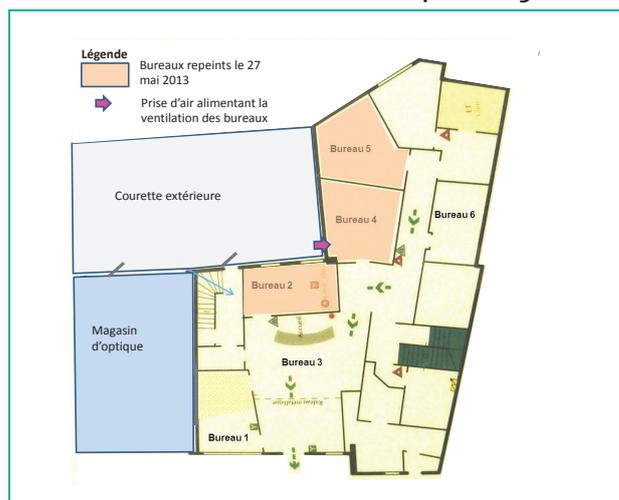
- cette peinture contient des traces de composés odorants et irritants qui se libèrent dans l'air après application ;
- les symptômes des salariés sont apparus le lendemain, dans les bureaux repeints ou à proximité ;
- les vapeurs de peinture ont pu se propager dans le voisinage via la courette ;
- les analyses d'air faites le 4 juin 2013 dans l'agence ont retrouvé les traces d'une molécule irritante contenue dans la peinture, qui explique l'odeur ressentie lors des symptômes.

Les derniers contrôles montrent un retour à une bonne qualité d'air

- Les analyses d'air réalisées en octobre 2013 et en janvier 2014 par le Laboratoire central de la préfecture de police (LCPP) de Paris n'ont pas détecté d'odeur ni de molécules irritantes ;
- Les peintures ne sont plus sources de composés irritants au bout de quelques semaines ou quelques mois ;
- La ventilation de l'agence a toujours fonctionné pendant la fermeture des locaux.

I FIGURE 2 I

Localisation des travaux effectués le 27 mai 2013



CONCLUSION

Les faits documentés lors de l'enquête et des analyses d'air indiquent que les travaux de peinture au sein des bureaux sont responsables de cet épisode de malaise. Le suivi de l'épisode et les dernières analyses d'air montrent que l'exposition incriminée n'est plus présente.

Partenaires

Réalisation de l'investigation :

Cire IdF CA (Céline Legout), ARS (Dr Jeanne Batbedat, Nicolas Buckenmeier), département santé travail de l'InVS (Julien Brière, Delphine Lauzeille), Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris (Dr Robert Garnier).

Appui à l'investigation :

Le bureau d'études Veritas
L'équipe de direction et des ressources humaines de l'entreprise
Le service de médecine du travail
Le responsable Service Gestion des Contrats d'Entretien Immobilier
L'Apave
Le Laboratoire central de la préfecture de police de Paris (LCPP)
Le Laboratoire Quad-lab

Remerciements

Aux personnels de l'agence bancaire et riverains ayant participé à l'investigation, ainsi qu'aux membres du CHSCT.

Mots clés : syndrome collectif inexplicé, syndrome du bâtiment malsain, exposition professionnelle, pollution de l'air intérieur

Citation suggérée :

Legout C, Brière J, Buckenmeier N, Batbedat J, Garnier R. Agence bancaire à Maisons-Alfort (94) – Résultats de l'enquête suite à la fermeture des bureaux en juin 2013. Saint-Maurice : Institut de veille sanitaire ; 2014. 2 p. Disponible à partir de l'URL : <http://www.invs.sante.fr>